

Compte rendu de la FS du 21 mai 2024 (première convocation).

Présents :

- Madame CORRADI, Monsieur BLUTEAU, Monsieur BEAUVOIS, Monsieur DUMATHRAT, Madame MELUT, Monsieur ROBERT, Madame DUMAS (assistante sociale), pour la DDFIP de l'Ardèche et Monsieur ROCHE (référé risques de la préfecture).
- Les représentants FO, CFDT, CGT et SOLIDAIRES pour les organisations syndicales.

Liminaires de Solidaires et de la CFDT.

Point n°1 : Monsieur ROCHE a présenté à la FS les recommandations en cas de risque nucléaire et a fourni un diaporama disponible sur Ulysse. Les sites concernés par ce risque et qui bénéficient de distribution de pastilles d'iode sont Annonay, Le Teil et Privas. Il a été rappelé que les pastilles d'iode ne doivent être utilisées qu'après la recommandation de la préfecture.

Point n° 6 : Bilan des visites de site de Madame Dumas. Elle passe une journée sur chaque site visité. Elle rencontre le chef de service, les équipes puis les collègues individuellement.

Pour le SGC de Privas, il ressort que la mise en place s'est relativement bien passée grâce à la médiation. Toutefois, les collègues ont fait remonter qu'il faisait trop chaud dans le bâtiment l'été, qu'il y avait des problèmes de téléphone (ils sonnent dans le vide lorsque la ligne est occupée sans poursuivre la boucle), que les effectifs manquaient, que la polyvalence demandée déclenchait du stress et qu'il existe d'importantes difficultés relationnelles entre la hiérarchie et les agents et entre les agents. De plus, il existe une réelle inquiétude sur la pérennité de l'antenne du Cheylard. Il ressort aussi une réelle dégradation des relations avec les partenaires extérieurs.

Pour le SGC d'Aubenas, il existe des problèmes d'effectifs et une dégradation des relations avec les partenaires extérieurs. La mise en place du SGC a été particulièrement compliquée mais maintenant ça va mieux. Les agents demandent un deuxième écran pour le télétravail.

Pour le SGC d'Annonay, le problème principal est le turn-over incessant du personnel avec un problème d'effectif qui perdure. La mise en place du service amende a été particulièrement compliquée et reste une source de stress. De même, pour le service hospitalier qui est en cours de réorganisation. Le service constate lui aussi une dégradation des relations avec les partenaires extérieurs. Les agents demandent un deuxième écran pour le télétravail et la pérennisation des contractuels.

La direction nous a annoncé que cette année les contractuels auront la même formation que les agents C stagiaires.

Point n° 2 : Approbation des PV FS du 04/12/2023 et du 16/02/2024. Vote pour unanime.

Point n° 3 : Bilan PDME (plan de mobilité) : taux de participation de 50 à 60 % selon les sites. Enquête privée mais anonyme. Le plan sera présenté par le prestataire le 4 juin 2024 pour une mise en œuvre 2024/2025 ;

Point n° 4 : Les travaux de l'accueil d'Aubenas doivent commencer fin mai début juin et se terminer le 9 août 2024.

Point n° 5 : Point canicule : les fontaines à eaux fonctionnent. La DDFIP a en stock 200 brumisateurs et va en commander 200 de plus. La pompe à chaleur a été accordée au site de

Tournon pour des travaux prévus en 2024 et 2025 pour un coût total de 397 000 €. Mais en contre partie, le parking ne sera refait qu'en 2025, une pompe à chaleur mobile sera installée pour l'été 2024 et les stores sont hors budget. Pour Privas Mines et Vanel, les pompes à chaleur sont refusées car absence d'isolation et ratio de mètre carré par agent beaucoup trop élevé. Privas Mines et Vanel ainsi qu'Annonay vont toutefois bénéficier de pièces rafraîchies grâce à la mise en place de pompes à chaleur mobiles.

Point n° 7 : Observatoire interne 2024 : 9 points de participation en plus soit 52 % en Ardèche. Pour les améliorations : la fin du rejet des nouvelles applications, la fin du NRP, les outils collaboratifs de plus en plus acceptés. Pour les détériorations, baisse du moral, augmentation de la charge de travail, absence de sens dans le travail. Pour remédier au problème, la DG va améliorer la fiabilité des outils, redonner du sens au travail, reconnaître la fatigue des équipes et instaurer une nouvelle posture managériale (« manager par la confiance »).

Point n° 8 : mise en place de signafip dans mon espace RH dans SIRHIUS. L'agent doit écrire la fiche d'incident. Dans les 48 heures, elle est transmise à l'assistant de prévention. Problème pour le SAPF, les fiches n'arrivent pas en Ardèche.

Point n° 9 : 8 fiches d'incidents au mois de mai (l'année dernière le nombre de fiches s'élevaient pour l'année entière à 8).

Point n° 10 : suivi des engagements. Suite à la fin des travaux, le tableau va très nettement se vider.

Point n° 11 : Questions diverses : expérimentation de la semaine en 4 jours pour le SIE d'Annonay.